



Conseil de la région de la capitale nationale



PROCÈS-VERBAL

Hôtel Crowne Plaza, 2, rue Montcalm, Gatineau

7 et 8 mai 2016

9 h à 17 h

Le VPER souhaite la bienvenue aux participants.

Ouverture de la séance par l'aîné Albert Dumont de la Première Nation Kitigan Zibi.

Les consœurs Annie Noël et Christine Griffin lisent **l'énoncé de l'AFPC sur le harcèlement.**

Élisabeth Woods est la coordonnatrice en matière de harcèlement.

Moment de silence

Hélène Plouffe, SEN, section locale 70148

Mathieu Robillard, SSG, section locale 70125

Réjean Roy, SEI, section locale 70000

Christine Blake, SEI, section locale 70000

Claudine Duchesne, SEI, section locale 70000

Lissa O'Connor, SEI, section locale 70000

Andrew Todd, SEI, section locale 70009

Daniel St-Martin, SEN, 70044

Rapport du Comité des créances

53 personnes déléguées

4 observatrices et observateurs

5 membres du personnel

1 invité

P/A/A – Sandra DignaGbo / Robert Basque

Le rapport du Comité des lettres de créance est adopté.

Adoption de l'ordre du jour

P/A/A – Carl Laguerre / David Lanthier

L'ordre du jour est adopté.

Approbation du procès-verbal de l'AGA des 13 et 14 juin 2015

P/A/A – David Lanthier / Christine Griffin

Le procès-verbal est approuvé.

Rapport du VPER – Larry Rousseau

Le VPER cède la présidence au vice-président exécutif régional suppléant, David Lanthier.

P/A/A – Larry Rousseau / Lisa Gregory

Le VPER souligne que les travailleuses et travailleurs d'OLG sont en lockout depuis maintenant cinq mois. La dernière séance à la table de négo a eu lieu à la mi-avril. L'équipe de négociation a proposé une offre et l'employeur a présenté une contre-offre qui était inacceptable. Elle a donc été rejetée presque à l'unanimité par les membres d'OLG. Hier, nous nous sommes présentés au Château Laurier, où se tenait un événement auquel participait la première ministre Kathleen Wynne et pour lequel nous avons réservé trois tables. Nous avons interrompu Mme Wynne pendant son discours et elle a saisi l'occasion pour nous parler. Le VPER explique pourquoi l'assemblée ici présente ne peut pas faire du piquetage aujourd'hui : mercredi dernier, l'AFPC a reçu une injonction limitant le nombre de piqueteurs à l'entrée. Le syndicat doit aussi laisser passer les voitures et ne pas les faire attendre plus d'une minute.

Le VPER montre une vidéo qui récapitule tous les événements qui sont arrivés durant l'année.

Le rapport du VPER est adopté.

Le VPER reprend la présidence de la réunion.

Rapport du VPER suppléant – David Lanthier

P/A/A – David Lanthier / Rick Lynn

Le VPER suppléant invite l'assemblée à consulter son rapport écrit et profite de cette occasion pour remercier les membres de la région pour leur contribution durant cette année.

Le rapport du VPER suppléant est adopté.

Rapport oral de la coordonnatrice de la RCN – Élisabeth Woods

La coordonnatrice présente deux des nouveaux représentants régionaux : Anne-Marie Grondin, qui travaillera au bureau de Gatineau, et Raphaëlle Valay-Nadeau, qui sera au bureau d'Ottawa. Tobie Castonguay fait déjà partie de l'équipe depuis un an.

Elle demande à l'assemblée de consulter l'horaire de formation.

Le bureau régional est en mode recrutement pour les conférences régionales. Il y en aura trois cette année : Santé et sécurité (fin mai); Femmes (11 et 12 juin); Membres raciaux visibles (4 au 6 novembre).

L'action de mobilisation pour le Conseil du Trésor aura lieu dans les prochaines semaines. Nous sommes aux prises avec un nouveau gouvernement qui, malheureusement, n'a pas donné un nouveau mandat à ses négociateurs. Les négociations reprennent la semaine du 20 juin. Voilà pourquoi, le comité national de stratégie, auquel siègent des membres de toutes les équipes de négociation, demande aux régions de mobiliser les membres le 8 juin prochain en organisant une activité à l'heure du midi. La coordonnatrice a apporté des pancartes pour distribution. Le message désiré : il est temps que ça bouge à la table de négociation et nous voulons un nouveau mandat!

Le scrutin sur le protocole de règlement avec l'Agence du revenu du Canada aura lieu en mai et juin.

Il est également possible qu'une manifestation ait lieu le 20 juin devant les bureaux de Scott Brison (angle Elgin et Slater).

Rapport des états vérifiés de 2015

P/A/A – Greg McGillis / Christine Griffin

Le rapport financier des vérificateurs est adopté.

Budget modifié de la RCN proposé pour 2016-2018

P/A/A – Greg McGillis / Christine Griffin

Le budget modifié 2016-2018 est adopté.

Présentation sur le cercle de lecture – Ashley Cederwall

Résolutions

Résolution GEN-1-F : Représentation proportionnelle

P/A/A – Shawn Walker / Behiye Cinkilic

Que l'assemblée adopte la recommandation d'**adoption** de la résolution GEN-1-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a promis une réforme du système électoral dans les 18 mois suivant son élection;

ATTENDU QUE les études montrent qu'un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle est plus juste;

ATTENDU QUE les études montrent que la représentation proportionnelle permettrait d'élire plus de femmes et de personnes issues de divers groupes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC appuie la représentation proportionnelle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC mène une campagne de sensibilisation auprès de tous ses membres;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les VPER présentent aux conseils de région un rapport sur la situation et la campagne de sensibilisation de l'AFPC au plus tard six mois après le Congrès national de l'AFPC.

Motif : La représentation proportionnelle reflètera mieux l'ensemble de la population canadienne. La campagne de sensibilisation est le meilleur moyen de bien informer nos membres sur les changements au système électoral.

Note : Chantal Fortin s'est retirée des discussions sur cette résolution.

La résolution est adoptée.

Résolution GEN-3-F : Services sans fil (cellulaires) de groupe

P/A/A – Shawn Walker / Behiye Cinkilic

Que l'assemblée adopte la recommandation d'**adoption** de la résolution GEN-3-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les services sans fil (cellulaires) au Canada sont parmi les plus dispendieux de tous les pays industrialisés;

ATTENDU QU'une grande majorité de nos membres possèdent un appareil sans fil (téléphone cellulaire) avec un forfait / une entente de service incluant voix et données :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN entre en négociation avec les fournisseurs de services sans fil (cellulaires) tels que, mais non limité à, Bell, Rogers et Telus, ainsi que leurs revendeurs autorisés afin d'offrir à ses membres des tarifs préférentiels.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces tarifs préférentiels incluent un forfait pour les membres voulant obtenir un appareil subventionné par le fournisseur de services ainsi qu'un forfait pour les membres voulant utiliser un appareil dont ils sont propriétaires.

Motif : La résolution n'entraîne ni obligation financière ni obligation contractuelle pour la région. C'est une solution qui profiterait à bien des membres.

La résolution est adoptée.

Résolution GEN-4-F : Le gouvernement du Canada doit enrayer l'épidémie de suicides chez les jeunes Autochtones

P/A/A – Shawn Walker / Behiye Cinkilic

Que l'assemblée adopte la recommandation d'**adoption** de la résolution GEN-4-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le taux de suicide est plus élevé chez les jeunes Autochtones que dans n'importe quel autre groupe au Canada;

ATTENDU QUE ce taux est l'un des plus élevés au monde;

ATTENDU QUE le Canada ne porte pas secours aux jeunes Autochtones qui n'ont qu'une enfance à vivre;

ATTENDU QUE le budget du 22 mars 2016 ne prévoyait rien pour améliorer les services de santé mentale pour les jeunes Autochtones, ni plan, ni programmes, ni financement :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC demande au gouvernement libéral prépare, en consultation avec les communautés autochtones, un plan de lutte contre le suicide chez les jeunes Autochtones assorti d'un budget.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, de concert avec ses alliés syndicaux, exerce des pressions continues sur le gouvernement à ce sujet.

Motif : Nous avons l'obligation morale d'exercer des pressions au nom de la jeunesse canadienne et des peuples autochtones.

La résolution est adoptée unanimement.

Résolution GEN-5-F : De l'eau potable pour les communautés inuites et des Premières Nations

P/A/A – Shawn Walker / Behiye Cinkilic

Que l'assemblée adopte la recommandation d'**adoption** de la résolution GEN-5-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE bien des membres de l'AFPC, autochtones et non autochtones, travaillent à bien des endroits dans le nord du Canada;

ATTENDU QUE la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones stipule que les peuples autochtones ont le droit de définir et d'établir des priorités et des stratégies pour la mise en valeur et l'utilisation de leurs terres ou territoires et autres ressources et qu'ils doivent donner leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres :

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de région de l'AFPC-RCN fasse pression pour qu'on élimine les avis concernant la qualité de l'eau potable et qu'on donne accès à de l'eau courante potable aux communautés inuites et des Premières Nations.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil de région de l'AFPC-RCN avise immédiatement le bureau du premier ministre et la ministre d'Affaires autochtones et du Nord que la Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations doit être abrogée.

Motif : C'est une cause importante qui touche beaucoup de monde et l'AFPC est en mesure de la défendre énergiquement.

La résolution est adoptée unanimement.

Résolution GEN-7-F : Recommandation de la commission de vérité et réconciliation du Canada sur la formation de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires

P/A/A – Shawn Walker / Behiye Cinkilic

Que l'assemblée adopte la recommandation d'**adoption** de la résolution GEN-7-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a lancé 94 appels à l'action sur divers sujets, dont la protection de l'enfance, la langue et la culture, la santé, la justice, la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et l'élaboration d'une proclamation royale de réconciliation;

ATTENDU QUE la CVR demande à ce que le Parlement s'assure que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, notamment sur les sujets suivants : historique et séquelles des pensionnats; Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; traités et droits des Autochtones; droit autochtone; liens les Autochtones et l'État.

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC indique sans délai au Conseil du Trésor du Canada et à ses homologues provinciaux et territoriaux que l'AFPC doit participer activement à la mise en œuvre de l'appel à l'action 57.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE l'AFPC consulte ses membres pour connaître leurs besoins en matière de formation à la lumière des exigences énoncées dans l'appel à l'action 57.

Motif : Sensibiliser les fonctionnaires à l'histoire des peuples autochtones, à leurs valeurs et à leurs croyances aura pour effet de

resserrer les liens entre nous et d'être plus compatissants les uns envers les autres.

La résolution est adoptée unanimement.

Résolution GEN-8-F : Mesures Canada

P/A/A – Shawn Walker / Behiye Cinkilic

Que l'assemblée adopte la recommandation **de rejet** de la résolution GEN-8-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QU'*une étude a révélé un profond écart salarial entre certains postes à Mesures Canada et d'autres postes comparables des secteurs public et privé;*

ATTENDU QU'*il existe un problème manifeste de recrutement et de maintien en poste à Mesures Canada :*

IL EST RÉSOLU QUE *l'AFPC prenne des mesures concrètes afin d'éliminer l'écart salarial qui existe entre les employés techniques du secteur public fédéral et les employés du secteur privé qui occupent des emplois comparables, qu'elle investisse les sommes nécessaires pour corriger cette situation comme elle l'a fait au cours des 20 dernières années pour d'autres groupes d'employés.*

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE *l'AFPC accepte le motif à l'appui de notre résolution.*

Motif : C'est un enjeu de négociation. Le Conseil de la RCN ne peut pas s'en occuper.

La recommandation de rejet est adoptée.

Pause-dîner

Discussion sur le projet Zibi – Michael Desautels

Présentation sur la campagne pour le salaire minimum à 15 \$ et l'équité

Rapport du comité des créances

59 personnes déléguées

2 observatrices et observateurs

5 membres du personnel

P/A/A – Robert Basque / Sandra DignaGbo

Le rapport du Comité des lettres de créance est adopté.

Résolutions (suite)

Résolution GEN-2-F : Campagne « Fight for \$15 and Fairness »

P/A/A – Chantal Fortin / Marc Imbeault

Que l'assemblée adopte la recommandation **d'adoption** de la résolution GEN-2-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE la campagne « Fight for \$15 and Fairness » vise à améliorer les conditions des travailleuses et travailleurs ontariens en préconisant un salaire minimum décent de 15 \$ l'heure, l'établissement équitable des horaires de travail, de meilleures protections contre le harcèlement et sept jours de congé de maladie payés pour tous;

ATTENDU QUE la bonification des normes du travail en Ontario aide l'AFPC à négocier de meilleures conventions collectives pour ses membres dans la province;

ATTENDU QUE de nombreux membres de l'AFPC travaillent pour des employeurs qui ne paient pas un salaire décent, notamment la Société des loteries et jeux de l'Ontario et l'Armée du Salut;

ATTENDU QUE la campagne et la pétition sur la santé au travail, lancées par l'AFPC au printemps 2015, prévoient des congés de maladie payés pour toutes les personnes salariées;

ATTENDU QUE le Conseil régional d'Ottawa a accordé son appui à la campagne « Fight for \$15 and Fairness » le 13 avril 2016 :

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la RCN appuie officiellement la campagne « Fight for \$15 and Fairness ».

Motif : Moins de 15 \$, c'est un salaire de misère.

La résolution est adoptée unanimement.

Résolution GEN-6-F : Protection de l'aire algonquine sacrée des chutes – Akikodjiwan Kichizibi (chute des Chaudières, rivière des Outaouais)

P/A/A – Chantal Fortin / Marc Imbeault

Que l'assemblée adopte la recommandation **d'adoption** de la résolution GEN-6-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le Groupe Développements Windmill (ci-après « Windmill ») va de l'avant avec son projet de construction sur les îles de la chute des Chaudières, un territoire sacré pour les Algonquins;

ATTENDU QUE Windmill n'a pas préalablement obtenu le consentement libre et éclairé des dix nations algonquines de l'Ontario et du Québec;

ATTENDU QUE l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), qui représente 43 communautés des Premières Nations, a adopté le 19 novembre 2015, une résolution s'opposant au projet de Windmill (n° 27-2015);

ATTENDU QUE l'Assemblée des Premières Nations (APN) a adopté, le 8 décembre 2015, une résolution s'opposant au projet de Windmill (n° 49/2015);

ATTENDU QUE, le 23 mars 2016, le Cercle d'action autochtone de la RCN a donné son appui à la résolution de l'APNQL contre le projet de Windmill :

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de région de l'AFPC-RCN appuie la résolution 27-2015 de l'APNQL et la résolution 49/2015 de l'APN contre le projet de Windmill sur les îles de la chute des Chaudières et qu'il s'engage à lutter activement contre ce projet sous la direction du VPER.

Motif : La chute des Chaudières est un lieu important qu'il faut protéger pour les futures générations. On ne doit pas le céder à une entreprise qui ne cherche qu'à s'enrichir.

La résolution est adoptée.

Résolution BL-7-F : Réduction du nombre de membres hors cadre

P/A/A – Chantal Fortin / Marc Imbeault

Que l'assemblée adopte la recommandation **d'adoption** de la résolution BL-7-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE la réduction de personnel dans la fonction publique a entraîné une réduction de revenus tirés des cotisations des membres pour l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit toujours chercher à améliorer son fonctionnement;

ATTENDU QU'il y a dix postes de membres hors cadre au Conseil exécutif de la RCN;

ATTENDU QUE de nombreux dossiers habituellement suivis par des membres hors cadre sont maintenant attribués aux présidents de comité siégeant au Conseil exécutif (notamment les comités de l'éducation, des communications et de la santé et sécurité) :

IL EST DONC RÉSOLU QUE la RCN supprime quatre postes de membres hors cadre au Conseil exécutif au cours des deux prochaines années : en réduisant le nombre de postes élus à trois à l'AGA de 2016 et à trois à l'AGA de 2017, ce qui correspondra à six postes de membres hors cadre après l'AGA de 2017.

Motif : La taille de l'exécutif régional a augmenté au cours des dernières années alors que la taille de l'effectif a diminué.

Note : Shawn Walker s'est retiré de la discussion sur cette résolution.

Le VPER mentionne qu'il faut 2/3 des votes pour changer les Statuts et règlements de la région et pour que cette résolution soit adoptée.

Le VPER demande un vote debout et requiert que les portes soient fermées.

Résultats du vote

En faveur : 30

Contre : 15

La résolution est adoptée.

Vu l'adoption de cette résolution, on n'élira désormais que trois membres hors cadre au lieu de cinq.

La consœur **Denise Camus** demande que soit consignée sa dissidence à l'égard de la recommandation du comité.

Résolution FIN-1-F

***Parce qu'il** n'y a personne dans nos bureaux qui sait le faire;*

***Parce que** c'est difficile de faire affaire directement avec le bureau du RPC ou du RRQ (distance, appels téléphoniques et messages);*

***Parce que** nos membres qui préparent leur retraite ne peuvent plus compter sur l'aide de leur bureau régional.*

***L'AFPC s'engage** à former un membre du personnel d'un des bureaux régionaux de l'AFPC-RCN pour que cette personne puisse aider les membres à remplir les formalités administratives liées à la retraite.*

La résolution est jugée irrecevable par le VPER.

Motif : Le Conseil de la RCN n'est pas habilité à fixer les rôles et les responsabilités du personnel du bureau régional.

Résolution GEN-9-F : Impact des services non essentiels sur les cotisations syndicales

P/A/A – Chantal Fortin / Marc Imbeault

Que l'assemblée adopte la recommandation **de rejet** de la résolution GEN-9-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE l'AFPC consacre des sommes considérables à l'action politique et à des activités idéologiques, ce que ne souhaite pas la majorité des membres;

ATTENDU QUE ces activités font considérablement augmenter les cotisations des membres de l'AFPC par rapport à celles d'autres fonctionnaires fédéraux syndiqués :

IL EST RÉSOLU QU'à partir de maintenant l'AFPC affecte ses ressources et les cotisations syndicales exclusivement aux membres et à leurs préoccupations plutôt qu'à des causes qui n'ont rien à voir avec la raison d'être d'un agent négociateur ni avec ses membres (fonctionnaires fédéraux).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC accepte le motif à l'appui de notre résolution.

Motif : L'AFPC ne représente pas uniquement des fonctionnaires fédéraux. Pour bien servir nos membres, nous devons parfois militer pour des causes qui ne sont pas nécessairement liées au travail.

La recommandation de rejet du comité est adoptée unanimement.

Résolution GEN-10-F : Égalité des cotisations

P/A/A – Chantal Fortin / Marc Imbeault

Que l'assemblée adopte la recommandation **de rejet** de la résolution GEN-10-F, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE l'AFPC est le seul syndicat de fonctionnaires fédéraux qui établit le montant des cotisations syndicales en fonction du salaire de ses membres;

ATTENDU QUE les services aux membres sont censés être offerts également à tous les membres en règle;

IL EST RÉSOLU QU'à partir de maintenant la cotisation syndicale prélevée par l'AFPC soit la même pour tous les membres, à l'instar de ce que font l'IPFPC, l'ACEP et d'autres syndicats de fonctionnaires fédéraux.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC accepte le motif à l'appui de notre résolution.

Motif : Les membres de l'AFPC travaillent pour une large gamme d'employeurs des secteurs public (provincial et fédéral) et ne sont pas tous payés aux mêmes taux. Calculer les cotisations selon le même taux pour tous les membres serait extrêmement onéreux pour certains d'entre eux.

La recommandation de rejet du comité est adoptée unanimement.

Résolution GEN-11-F : Hausses salariales

ATTENDU QUE l'AFPC (avec les cotisations syndicales) et le Conseil du Trésor (avec l'argent des contribuables) dépensent beaucoup d'argent en négociation collective;

ATTENDU QUE les négociations ne sont conclues que des années après l'expiration des conventions collectives :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse tout son possible pour exclure les salaires (corrigés pour qu'ils reflètent mieux la réalité du marché) de la négociation collective) et veiller à ce qu'ils soient ajustés automatiquement en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC) chaque année.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC accepte le motif à l'appui de notre résolution.

La résolution est jugée irrecevable par la présidente nationale.

Résultats des élections des employeurs distincts

Représentante des employeurs distincts

- Linda Walters

Suppléant à la représentante des employeurs distincts

- Ralph Daguilh

Suspension des travaux

Dimanche 8 mai 2016

Rapport du Comité des lettres de créance

48 personnes déléguées

3 observatrices et observateurs

5 membres du personnel

P/A/A – Robert Basque / Sandra DignaGbo

Le rapport du Comité des lettres de créance est adopté.

Élections

Les personnes suivantes sont élues :

- Greg McGillis (par acclamation) : trésorier (un an)

Membres hors cadres (deux ans)

- Mike Chartrand : 1^{er} membre hors cadre
- Cory Beauregard : 2^e membre hors cadre
- Ashley Cederwall : 3^e membre hors cadre

Rapport du Comité des lettres de créance

53 personnes déléguées

3 observatrices et observateurs

P/A/A – Robert Basque / Sandra DignaGbo

Le rapport du Comité des lettres de créance est adopté.

Membres hors cadre suppléants (deux ans)

P/A/A – / David Lanthier / Enza Ricci

Que le Conseil accepte les trois candidatures aux postes de suppléants des membres hors cadre et établisse le rang en fonction du nombre de votes.

La proposition est adoptée.

- Anna Bogdan : 1^{er} membre hors cadre suppléante
- Chantal Rajotte : 2^e membre hors cadre suppléante
- Ralph Daguilh : 3^e membre hors cadre suppléant

Membres du Comité des finances

Le VPER demande des volontaires pour siéger au Comité des finances.

Cory Beauregard, Christine Griffin, Diego Matteo, Ralph Daguilh, Edith Knopp et Linda Walters siégeront au Comité.

Rapports des comités

P/A/A – David Lanthier / Shawn Walker

Motion d'accepter en bloc les rapports écrits des comités.

La motion est adoptée.

Tous les rapports écrits des comités sont adoptés.

Les rapports qui n'ont pas été reçus par écrit ont été soumis verbalement.

Rapports des membres hors cadre

P/A/A – David Lanthier / Christine Griffin

Motion d'accepter en bloc les rapports écrits des membres hors cadre.

La motion est adoptée.

Tous les rapports soumis par écrit des membres hors cadre sont adoptés.

Les rapports qui n'ont pas été reçus par écrit ont été soumis verbalement.

Annonces

Chantal Fortin est à la recherche de membres pour le Comité d'éducation.

François Zarraga cherche lui aussi des membres Comité Fierté.

La Conférence régionale des membres raciaux visibles aura lieu du 4 au 6 novembre.

Le VPER procède à l'assermentation des personnes nouvellement élues.

Clôture de la séance par l'aîné Albert Dumont.

La séance est levée.

Liste des personnes déléguées

| | | | | | |
|------------|-----------|----------------|-------|------------------------|---|
| Bainbridge | Ann Marie | GSU SSG | 70013 | Delegate / Déléguée | |
| Basque | Robert | UNDE UEDN | 70607 | Delegate / Délégué | |
| Beaudoin | Isabelle | UNE SEN | 70130 | Delegate / Déléguée | |
| Beauregard | Cory | NHU SNS | 70008 | Delegate / Déléguée | |
| Bene | Imre | UTE SEI | 70010 | Delegate / Délégué | NCRC Executive - Health and Safety / Bureau de Direction - Santé et Sécurité |
| Bodnar | Yagusha | UCTE UCET | 70703 | Delegate / Délégué | |
| Bogdan | Anna | UNE SEN | 70044 | Delegate / Déléguée | |
| Bordeleau | Julie | UNE SEN | 70027 | Delegate / Déléguée | |
| Brown | Beverly | UNE SEN | 70181 | Delegate / Déléguée | |
| Campbell | Gesine | UTE SEI | 70010 | Delegate / Déléguée | |
| Camus | Denise | CEIU SEIC | 70704 | Delegate / Déléguée | |
| Cederwall | Ashley | UNE SEN | 70027 | Delegate / Déléguée | NCRC Executive - Education / Bureau de Direction - Éducation |
| Chartrand | Michel | UTE SEI | 70000 | Delegate / Délégué | NCRC Executive - Member at Large / Bureau de Direction - Membre Hors- Cadre |

| | | | | | |
|------------|------------|----------------|-------|------------------------|--|
| Cinkilic | Behiye | UNE SEN | 70125 | Delegate / Déléguée | NCRC Executive - MDAC / Bureau de Direction - CAMAHA |
| Cottingham | Mike | AGR | 70067 | Delegate / Délégué | |
| Craig | Alan | UTE SEI | 70001 | Delegate / Délégué | |
| Currie | St. C lair | USGE SESG | 70093 | Delegate / Délégué | |
| Dagley | Glen | UNDE UEDN | 70612 | Delegate / Délégué | |
| Daguilh | Ralph | UNE SEN | 70401 | Delegate / Délégué | NCRC Executive - RVAC / Bureau de Direction - CAMRV |
| DiGnagbo | Sandra | USGE SESG | 70005 | Delegate / Déléguée | NCRC Executive - Member at Large / Bureau de Direction - Membre Hors- Cadre |
| Delaney | Linda | CEIU SEIC | 70705 | Delegate / Déléguée | |
| Fall | Insa | CIU SDI | 70066 | Delegate / Délégué | |
| Fortin | Chantal | USGE SESG | 70165 | Delegate / Déléguée | |
| Gregory | Lisa | UNE SEN | 70381 | Delegate / Déléguée | |
| Griffin | Christine | NHU SNS | 70008 | Delegate / Déléguée | |
| Griffin | Philip | NHU SNS | 70008 | Delegate / Déléguée | |
| Imbeault | Marc | GSU SSG | 70055 | Delegate / Délégué | NCRC Executive - Member at Large / Bureau de Direction - Membre Hors- Cadre |
| Ings | Shiraz | AGR | 70067 | Delegate / Délégué | |

| | | | | | |
|---------------------|----------|-------------|-------|----------------------|--|
| Keays | Jennifer | UTE SEI | 70001 | Delegat / Délégue | |
| Khoury | Charles | CIU SDI | 70066 | Delegat / Délégue | |
| Knopp | Edith | CEIU SEIC | 70709 | Delegat / Délégue | |
| Koenders | Linda | UTE SEI | 70000 | Delegat / Délégue | NCRC Executive - ORWC / Bureau de Direction - CRFO |
| Lafrenière | Karl | UNE SEN | 70130 | Delegat / Délégue | |
| Laguerre | Carl | UNE SEN | 70408 | Delegat / Délégue | |
| Lanthier | David | UTE SEI | 70000 | Delegat / Délégue | NCRC Executive - OAC / Bureau de Direction - CRO |
| Larocque | Lyne | CIU SDI | 70066 | Delegat / Délégue | |
| Lavitt | Larry | AGR | 70155 | Delegat / Délégue | |
| Lewis – Hartwick | Norma | UNE SEN | 70027 | Delegat / Délégue | |
| Lillies | Philip | AGR | 70155 | Delegat / Délégue | NCRC Executive - Member at Large / Bureau de Direction - Membre Hors- Cadre |
| Lynn | Richard | UNE SEN | 70148 | Delegat / Délégue | |
| Maiczan | Les | CEIU SEIC | 70709 | Delegat / Délégue | NCRC Executive - AAC / Bureau de Direction - CAA |
| Matteo | Diego | UNE SEN | 70125 | Delegat / Délégue | NCRC Executive - Member at Large / Bureau de Direction - Membre Hors- Cadre |

| | | | | | |
|------------|---------|----------------|-------|------------------------|--|
| McGillis | Greg | GSU SSG | 70017 | Delegate / Délégué | NCRC Executive - Treasurer / Bureau de Direction - Trésorier |
| Mercier | Monica | GSU SSG | 70019 | Delegate / Déléguée | |
| Moise | Antoine | CEIU SEIC | 70705 | Delegate / Délégué | |
| Nitschmann | Frank | GSU SSG | 70023 | Delegate / Délégué | |
| Noel | Annie | NHU SNS | 70008 | Delegate / Déléguée | |
| Ouellet | Joan | GSU SSG | 70019 | Delegate / Déléguée | |
| Pilon | Colette | CEIU SEIC | 70701 | Delegate / Déléguée | |
| Rajotte | Chantal | CIU SDI | 70066 | Delegate / Déléguée | |
| Ricci | Enza | UNDE UEDN | 70607 | Delegate / Déléguée | |
| Rochon | Annie | CIU SDI | 70066 | Delegate / Déléguée | |
| Roy | Bruce | GSU SSG | 70013 | Delegate / Délégué | |
| Thibert | Richard | UCTE UCET | 70703 | Delegate / Délégué | |
| Touhey | Rose | UNE SEN | 70130 | Delegate / Délégué | |
| Walker | Shawn | UNE SEN | 70130 | Delegate / Délégué | NCRC Executive Communications / Bureau de Direction - Communications |
| Wallace | Robert | UNDE UEDN | 70605 | Delegate / Délégué | |
| Walters | Linda | UTE SEI | 70030 | Delegate / Déléguée | |
| Weintrager | Richard | UTE SEI | 70030 | Delegate / Délégué | |

| | | | | | |
|---------|----------|-------------|-------|------------------------|--|
| Willard | Marsha | USGE SESG | 70148 | Delegate / Déléguée | |
| Zarraga | François | GSU SSG | 70019 | Delegate / Délégué | NCRC Executive Pride / Bureau de Direction - Fierté |